

Un an après le lancement d'une campagne de communication pour revaloriser l'apprentissage, un 2<sup>nd</sup> souffle s'impose

# Osez vraiment l'apprentissage !

« **L'**apprentissage n'est pas une voie de garage ! ». Gérard Huot, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE), a beau le marteler, encore trop peu d'entreprises ont recours à ce mode de formation en alternance. C'est pourquoi, un an après le lancement de la campagne de communication "Osez l'apprentissage", les partenaires de cette opération se sont assis à la même table, lundi 16 octobre à la Faculté des métiers d'Evry, pour tenter de remobiliser les entreprises. Aux côtés de Gérard Huot, Noël Tourneux, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne, Michel Antoine, président du Medef 91, Christophe Bremard, secrétaire en charge de la communication à la CGPME 91, Eric Cantarel, président du Centre des jeunes dirigeants (CJD), Jean-Paul Bouget, président de la Fédération française du bâtiment (FFB 91) et Giovanni Capaldo, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb 91), tous ont souhaité parler d'une même voix pour relancer le processus.

Plus de 90% des apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur formation. Et cela, pas seulement dans les métiers du bâtiment, de l'industrie lourde ou de l'artisanat. Du BEP au Master, l'apprentissage concerne tous les niveaux d'étude. « *Aujourd'hui, on peut tout faire avec l'apprentissage* », rappelle ainsi le président du Medef 91. Pour l'apprenti, cette voie offre l'avantage de se préparer très concrètement à un métier, alternant formation théorique et pratique dans son centre de formation (CFA) et pratique profes-

sionnelle en entreprise. De percevoir aussi une rémunération (inférieure au Smic) variable selon son niveau d'étude et son âge. Pour l'entreprise, qui bénéficie d'aides financières, c'est un moyen de renforcer ses effectifs à moindre coût, mais surtout de former dans les meilleures conditions un futur employé. Sans obligation d'embaucher son apprenti à l'issue de sa formation. Le slogan de la campagne "Osez l'apprentissage", « *une entreprise = un apprenti* », peut sembler bien utopiste au regard

des chiffres. Dans l'Essonne, d'après la CCIE, il n'y avait, début 2006, que 2 912 contrats d'apprentissage enregistrés sur 30 600 entreprises présentes sur le département. Soit 9,5% d'entreprises qui ont recours à des apprentis. Dans l'artisanat, ce pourcentage monte à 12%, avec 1 636 contrats d'apprentissage sur 14 000 artisans recensés par la Chambre de métiers. L'impact réel de la campagne lancée en septembre 2005 n'est donc



*A travers la campagne de communication "Osez l'apprentissage", il s'agit aussi de changer l'image de ces formations, comme ici à la Faculté des métiers.*

pas encore connu. En outre, un apprenti qui fréquenterait un CFA dans l'Essonne, mais qui travaillerait dans une entreprise d'un département voisin, ne serait pas comptabilisé dans ces statistiques. Dans le bâtiment, en revanche, le recours à l'apprentissage paraît mieux suivi, question de tradition. D'après la Capeb, le secteur du BTP emploie 7 487 apprentis en Ile-de-France.

Mais il y aurait un besoin de renouvellement de 6 433 jeunes qualifiés, alors que seuls 4 844 apprentis sortent de formation chaque année. Tous corps de métier confondus, l'objectif est d'atteindre les 100 000 apprentis en Ile-de-France à l'horizon 2010, et 500 000 au plan national.

## MANQUE DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Cette nouvelle campagne de communication se traduit notamment par la pose d'affiches "Osez l'apprentissage" dans les abribus jusqu'au 29 octobre. Suivra une campagne d'affichage 4x3 l'année prochaine. Les entreprises seront également "démarchées" directement par e-mailing ciblé et sur le terrain. Une nouvelle plaquette d'information pratique verra aussi le jour. L'un des obstacles rencontrés par les entreprises pour faire davantage appel à des apprentis, c'est celui de leur encadrement et de leur formation. Il faut en effet trouver un maître d'apprentissage, aujourd'hui essentiellement sur la base du volontariat. Pour susciter des vocations, une politique de primes ou de formation peut être la solution. Les partenaires de la campagne s'engagent, de leur côté, à mettre en valeur les entreprises qui feront le plus appel à l'apprentissage. Elles se verront remettre le label "Entreprise citoyenne" et les maîtres d'apprentissage seront également récompensés.

**Olivier Fermé**

• Plus d'infos sur l'apprentissage, au 0.800.00.00.91. (appel gratuit depuis un poste fixe).